



# DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION Assistant de Service Social 2024-2025





## FICHE DE RENSEIGNEMENTS Formation Assistant de service social

□1ère ANNEE □2ème ANNEE □3ème ANNEE

Promotion: 2024-2027

IL	IIF	ш	_

NOM (de jeune fille) :		Épouse :			
Prénoms* :					PHOTO D'IDENTITÉ
Date de naissance :					OBLIGATOIRI
Département de naissa	ince :	Ville:			
Nationalité :					L
@ E-mail:					
N° Immatriculation séc					
ADRESSE POSTAL	E PENDANT LA FORM	<u>MATION</u>			
C.P : VII					
	<u> </u>				
PERSONNE A PRI	ÉVENIR en cas d'acci	<u>dent ou malad</u>	<u>ie</u> : OBLIGATOI	RE	
Nom - Prénom :			Téléphone :		
	INFORMATI	ONS DIVERS	FS		(*) Souligner
usuel	IN ORMATI	ONO DIVERS			Tournez svp
MODE DE TRANSPOR	RT (de votre domicile à	l'ETS):			10011102 31
☐ Métro ☐ RER	■ Bus	Train SNCF	□ Voiture	☐ A pied	
Durée moyenne du tra	ajet entre chez vous e	et l'ETS :			
Direction Générale / S	iège Social : 35 rue du Plateau - C	S 20004 - 75958 Paris C	edex 19 - SIRET 784 809	683 00666 - APE 8532 Z	·

Tél.: +33 (0)1 53 72 33 33 - Fax: +33 (0)1 53 72 34 10 - Site: www.croix-saint-simon.org

Institut de formation de Travail Social (I.F.T.S) - 158 rue de Bagnolet - 75020 Paris Tél. : +33 (0)1 57 96 13 90 -

E mail: ets-paris@lafocss.org





### LISTE DES PIÈCES Á FOURNIR

Attention les documents photographiés ne sont pas acceptés

☐ Fiche de renseignements dûment complétée avec une photo récente à coller sur la fiche de renseignements
☐ 3 Phots récentes
Photocopie de tous les diplômes obtenus en dehors du baccalauréat afin de compléter votre livret de formation pour la présentation au diplôme  Pour un changement d'établissement et une intégration Bulletins des notes des modules avec les ECTS obtenus et évaluation de stages effectués
Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale (attestation téléchargeable sur le site <u>www.ameli.fu</u> ou via l'application « Amelie » ou impression sur une borne de la Sécurité Sociale) Copie de la carte vitale non acceptée
Justificatif de votre statut avant l'entrée en formation
Attestation d'assurance : vous devez obligatoirement souscrire à une assurance « responsabilité civile professionnelle » prenant en compte les « Stages professionnels », NOMINATIVE, qui couvre l'année scolaire 2024-2027.  Remettre l'attestation en 2 exemplaires : 1 pour le centre de formation, le second pour le stage.
<ul> <li>Règlement des 170 € correspondant aux Frais d'Inscription non remboursable quel que soit la raison du désistement ou de l'arrêt de formation</li> <li>Règlement des 200 € correspondant aux Frais annuels de formation (pour les nouveaux arrivants)</li> </ul>
es règlements sont à effectuer par virement bancaire sur le RIB (pièce jointe à ce mail) en indiquant otre nom sur l'envoi du récépissé.

Votre dossier d'inscription doit impérativement nous être retourné de manière dématérialisée sous format PDF

Votre

#### Mercredi 14 août 2024 au plus tard

uniquement à l'adresse mail suivante : ets-paris@lafocss.org

L'autorisation à entrer en formation est subordonnée à la production obligatoire du dossier complet avec le justificatif et le règlement des frais d'inscription au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée.

Direction Générale / Siège Social : 35 rue du Plateau - CS 20004 - 75958 Paris Cedex 19 - SIRET 784 809 683 00666 - APE 8532 Z Tél. : +33 (0)1 53 72 33 33 - Fax : +33 (0)1 53 72 34 10 - Site : www.croix-saint-simon.org

Institut de formation de Travail Social (I.F.T.S) - 158 rue de Bagnolet - 75020 Paris Tél. : +33 (0)1 57 96 13 90 -

E mail: ets-paris@lafocss.org



\*Pour être positionné sur une place financée par la Région (annexes 1 et 1bis de la convention d'objectifs et de moyens) un élève doit être inscrit à temps plein sur une formation et présent au 15 octobre de l'année en cours, **PUIS** être dans l'une des situations suivantes :

- âgé de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant);
- âgé de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation;
- jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ;
- demandeurs d'emploi (catégories A et B), inscrits à Pôle emploi depuis 6 mois au minimum à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi;
- bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) ;
- les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le statut est considéré à l'entrée en formation et vaut pour toute la durée de la formation

#### AIDES FINANCIERES

✓ <u>Conseil Régional</u> : une bourse peut être versée par la région à la demande de l'intéressé. Plus d'informations sur <u>WWW.iledefrance.fr/fss</u>

#### Le numéro de matricule de l'établissement est u269t6

- ✓ Conseil départemental CAF CCAS Mission Locale : se renseigner auprès de ces structures
- ✓ <u>LADOM</u>: Pour les personnes des DOM-TOM
  - ✓ <u>Mobilisation du CPF</u>: Vous pouvez mobiliser les heures que vous avez cumulées sur votre Compte Personnel de Formation. Plus d'informations sur **www.moncompteformation.gouv.fr**

Attention : il faudra prendre contact avec le secrétariat, afin de lui indiquer le montant précis que vous souhaitez mobiliser.



Direction Générale / Siège Social : 35 rue du Plateau - CS 20004 - 75958 Paris Cedex 19 - SIRET 784 809 683 00666 - APE 8532 Z Tél. : +33 (0)1 53 72 33 33 - Fax : +33 (0)1 53 72 34 10 - Site : www.croix-saint-simon.org

Institut de formation de Travail Social (I.F.T.S) - 158 rue de Bagnolet - 75020 Paris Tél. : +33 (0)1 57 96 13 90 -

E mail: ets-paris@lafocss.org